

Jeudi 17 septembre 2026

# Réunion publique d'ouverture

Ris-Orangis



## Thermo sur Seine

Concertation préalable du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2026

# Déroulé de la soirée

- 18h30    **1. Introduction, présentation de la concertation et prise de parole des associations**
- 19h00    *Temps d'échanges n°1 avec le public*
- 19h15    **2. Présentation du projet Thermo-sur-Seine à Ris-Orangis**
- 19h35    *Temps d'échanges n°2 avec le public*



# Modalités d'échanges et de contribution



**Dialogue  
et écoute**

**Respect  
mutuel**

**Équilibre des  
prises de parole**

# Intervenants de la soirée

**Sonia Benameur**

Maire de Ris-Orangis



**Alice Timsit**

Adjointe au Maire de Paris, chargée de la transition écologique, du Plan Climat, de l'eau et de l'énergie

**Le porteur du projet**  **Thermo sur Seine**

**Julien Roux**

Directeur général  
Énergies du Grand Paris

**Benoit Guiblin**

Porte-parole

**Cyril Condé**

Porte-parole

**Roland Peylet**  
**Jacques Roudier**  
**Dominique Viel**

Garants de la concertation  
préalable du projet  
Thermo-sur-Seine



# 1. **Introduction**

# Mot d'accueil

**Sonia Benameur**  
Maire de Ris-Orangis



# Le mot des garants



**Christophe Dague - Roland Peylet**  
**Jacques Roudier - Dominique Viel**  
Garants de la concertation préalable  
du projet Thermo-sur-Seine



# Un droit à valeur constitutionnelle

- « *Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* »

Article 7 de la Charte de l'Environnement  
– rendue constitutionnelle en 2005

- Une autorité administrative indépendante chargée de veiller à son application : la Commission nationale du débat public (CNDP)

# Les six principes de la CNDP



## **INDÉPENDANCE**

Vis-à-vis de toutes  
les parties prenantes



## **NEUTRALITÉ**

Par rapport au projet



## **TRANSPARENCE**

Sur son travail,  
et dans son exigence vis-à-vis  
du responsable du projet



## **ARGUMENTATION**

Approche qualitative  
des contributions,  
et non quantitative



## **ÉGALITÉ DE TRAITEMENT**

Toutes les contributions  
ont le même poids,  
peu importe leur auteur



## **INCLUSION**

Aller à la rencontre  
de tous les publics

# Les garants

- Quatre garants neutres et indépendants : Christophe Dague, Roland Peylet, Jacques Roudier, Dominique Viel
- Leur rôle ;
  - Veiller au respect des valeurs de la CNDP
  - Être des incitateurs vis-à-vis des maîtres d'ouvrage
  - Être des recours pour le public si besoin
  - Rendre compte du déroulement et du contenu de la concertation
- Leur adresse : [garants.thermo.seine@garant-cndp.fr](mailto:garants.thermo.seine@garant-cndp.fr)

# Une concertation pour s'informer et donner son avis



2026

2027



LA CNDP

1<sup>er</sup> sept. –  
1<sup>er</sup> nov.

Concertation  
préalable

1<sup>er</sup> déc.

Bilan des  
garants

1<sup>er</sup> fév.

Décision du  
porteur de  
projet

Suites à donner,  
enseignements et  
dispositifs  
envisagés pour  
poursuivre  
l'information et le  
dialogue

mars

En cas de décision de **poursuite** par le porteur de projet, et  
de décision de concertation continue par la CNDP

Concertation  
continue

Enquête  
publique

Autorisations

# Les modalités de la concertation préalable

## Les outils d'information

- Le dossier de concertation
- La synthèse "L'essentiel du projet"
- Une vidéo pédagogique du projet
- La plateforme participative  
[www.thermo-sur-seine-concertation.fr](http://www.thermo-sur-seine-concertation.fr)



## Les modalités de participation

15 temps de rencontres, dont à venir :

- 1 forum Santé & environnement
- 3 ateliers thématiques
- 2 webinaires
- 1 réunion publique de clôture  
« Regards croisés sur la concertation »



Scannez le QR Code  
pour accéder au  
calendrier détaillé  
des rencontres

## Les modalités de contribution

- **Registres papiers** dans les lieux de la consultation (Mairie d'Alfortville ; Mairie de Choisy-le-Roi ; Mairie de Draveil ; Mairie de Grigny; Mairie de Maisons-Alfort ; Mairie de Paris - Direction de la transition écologique et du climat ; Mairie de Vitry-sur-Seine ; Siège du Grand Paris Sud)
- **Cahiers d'acteur**
- **Formulaires de dépôt d'avis et de questions** sur la plateforme participative

Une question ? Un avis ? Une observation ? Partagez-les ici !



# Le mot de la Ville de Paris



**Alice Timsit**

Adjointe au Maire de Paris en charge de la transition écologique, du Plan Climat, de l'eau et de l'énergie

# La parole aux associations



# Le mot du maitre d'ouvrage



**Julien Roux**  
Directeur général Énergies du Grand Paris



# Temps d'échanges



**Des questions sur la concertation préalable ?**

**2.**

## **Présentation du projet Thermo-sur-Seine à Ris Orangis**

# Le réseau de chaleur urbain grand parisien et ses spécificités

**1 million**

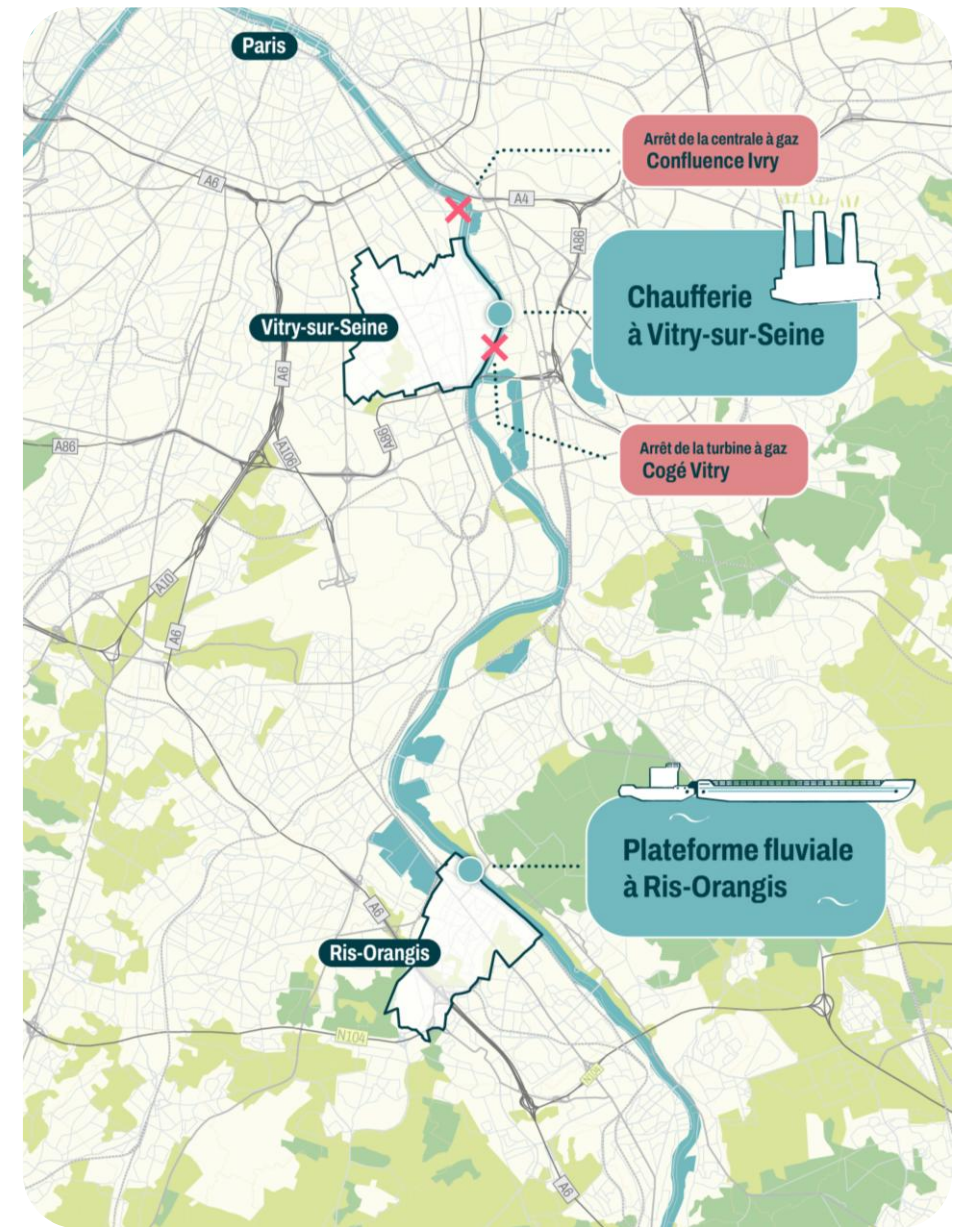
d'habitants chauffés  
dont 225 000 hors  
Paris

**17 communes**

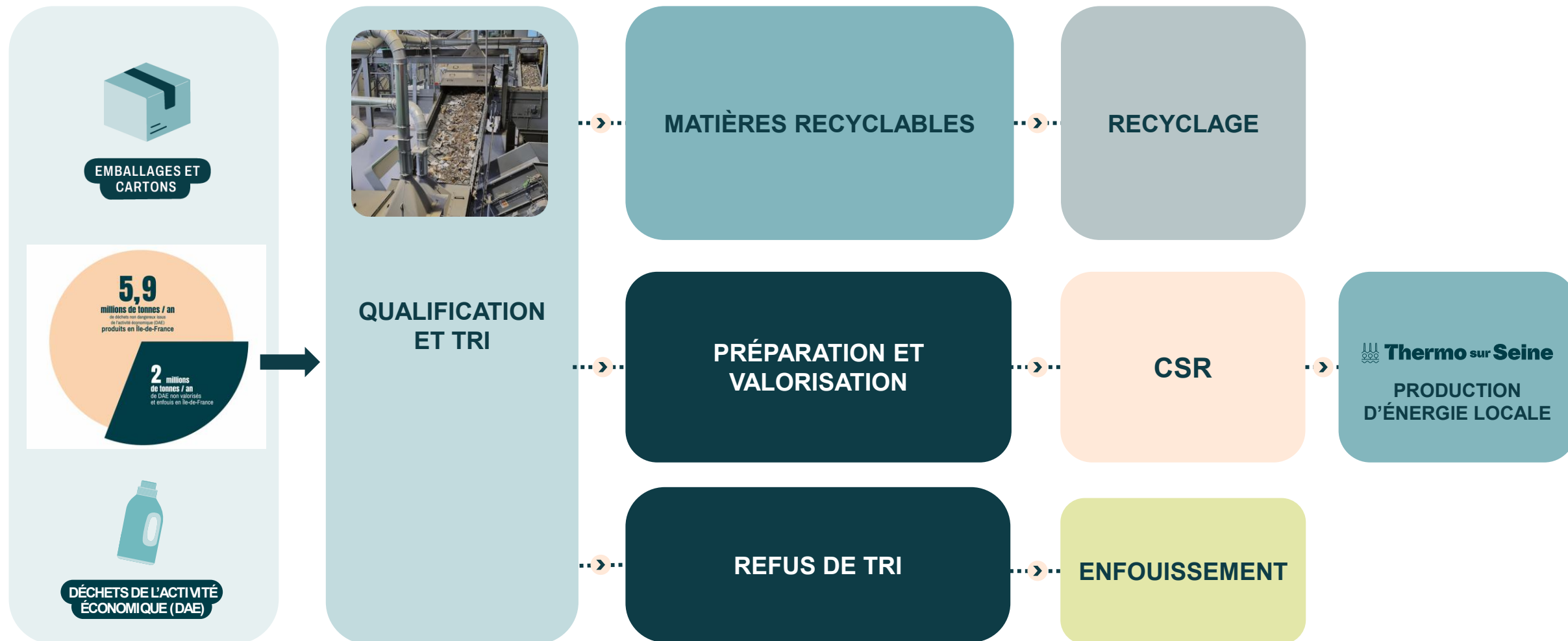
alimentées, dont  
6 communes dans le  
Val-de-Marne



# Le périmètre du projet Thermo-sur-Seine

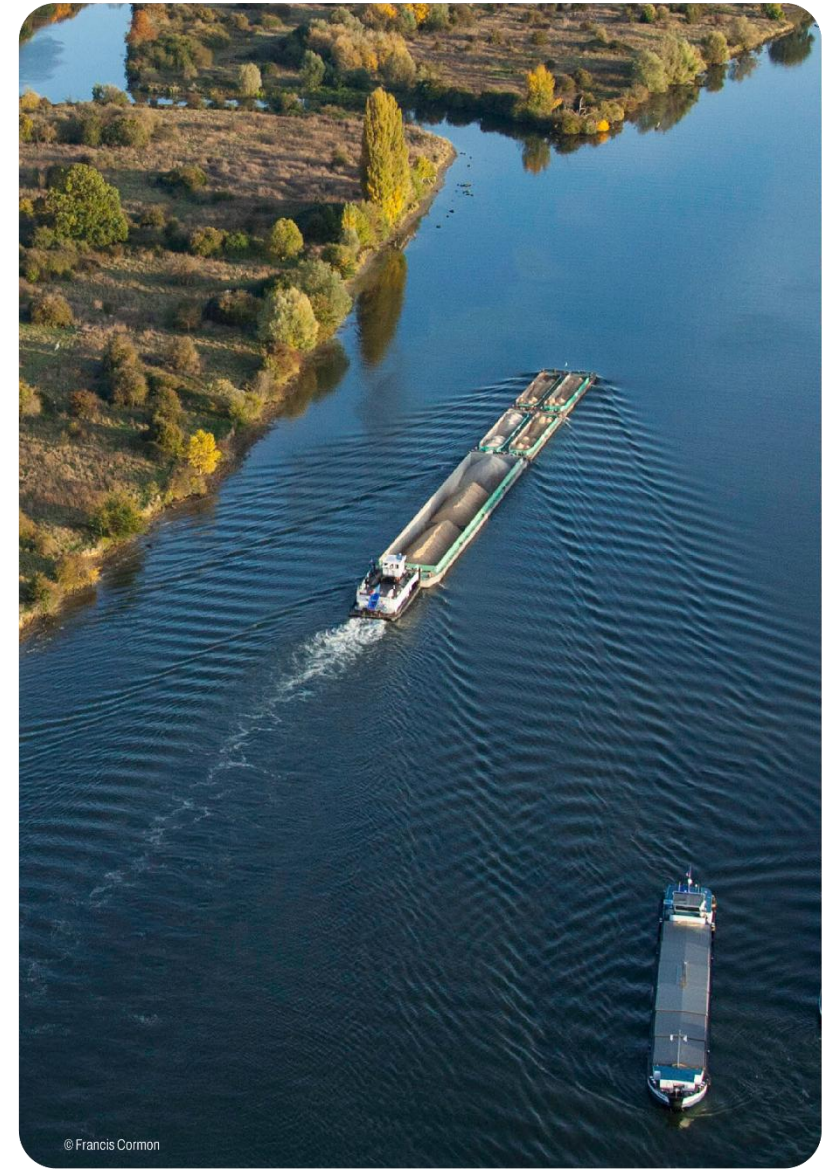
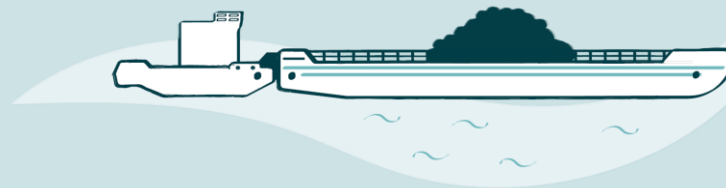


# Les CSR : combustible principal de la chaufferie



# Pourquoi le transport fluvial ?

- Capacité de l'axe Seine
- Une capacité d'emport élevée dans une barge
- La maîtrise des temps de parcours et la régularité des approvisionnements
- Une logistique adaptée aux besoins saisonniers
- Des besoins en infrastructures limités aux espaces de chargement / déchargements



# Pourquoi Ris Orangis ?

- Installation sur une friche industrielle : opportunité de revitalisation, en cohérence avec la vocation logistique et fluviale du site (PLU)
- Proximité avec les sites de préparation de CSR, dont l'écosite de Vert-le-Grand (91)
- Positionnement en Seine amont : une seule écluse à franchir, exploitation plus résiliente en cas de crue
- Site au croisement de la Seine et des grands axes routiers franciliens (A6, N104) permettant un accès au site à l'écart des zones résidentielles



Le site d'implantation de la plateforme fluviale aujourd'hui



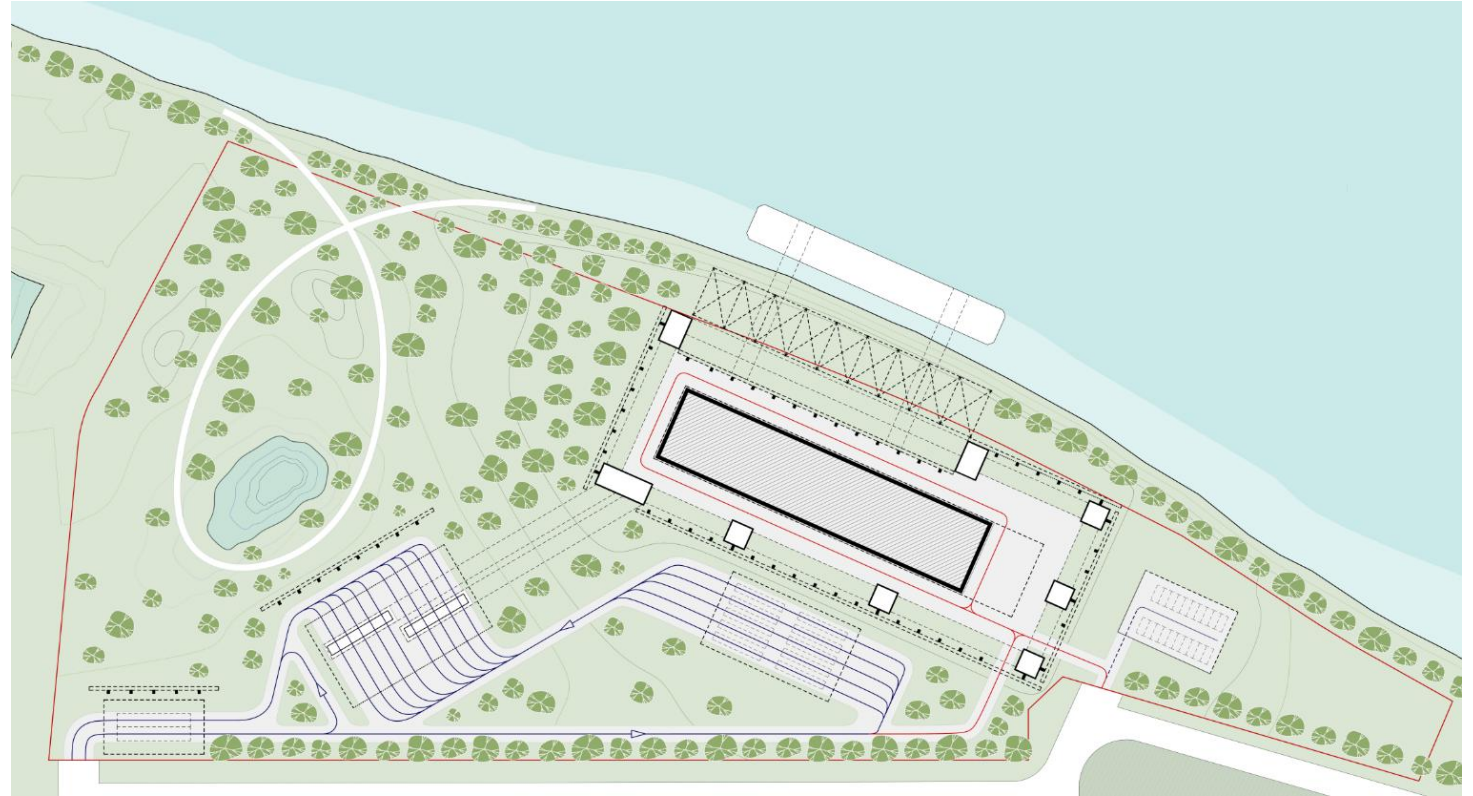
# Localisation de la plateforme fluviale



# Les objectifs du projet en lien avec les documents d'urbanisme

En cohérence avec les objectifs du PLU de Ris Orangis, le projet propose

- L'implantation d'une plateforme fluviale sur la Seine, activité adaptée aux contraintes du site
- Un projet paysager



*Plan masse indicatif*

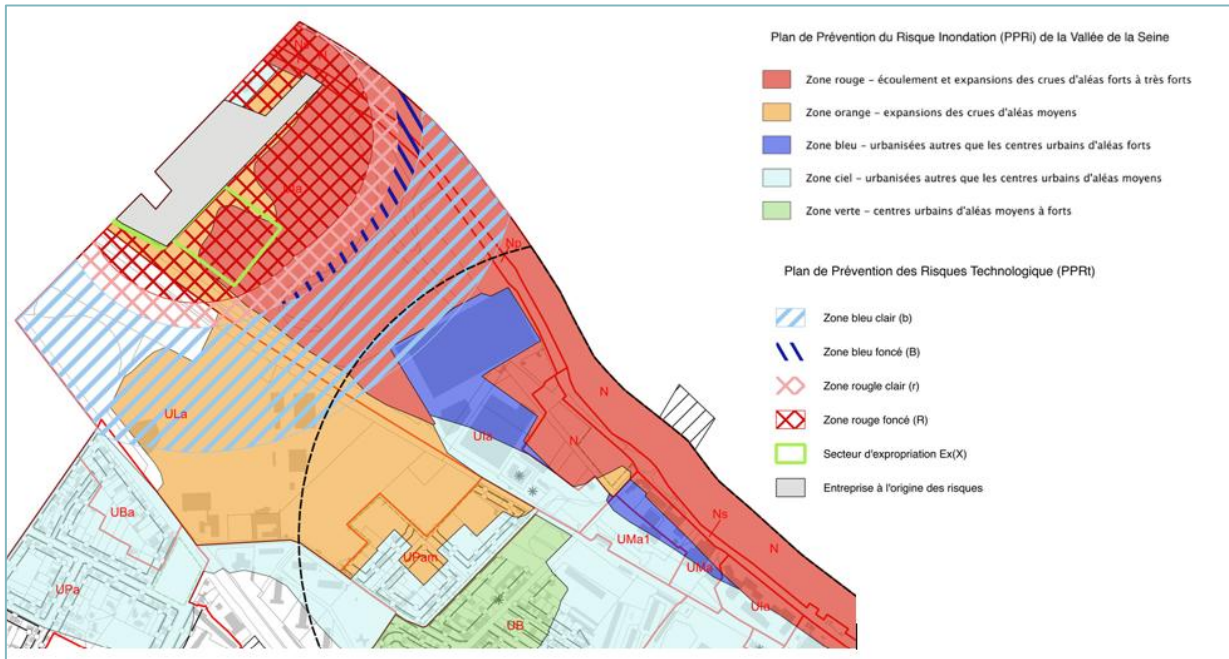
# Des risques et aléas du territoire pris en compte

## Risques technologiques

- un projet compatible avec la présence de sites SEVESO voisins (CIM et Antargaz)

## Risque inondation

- la plateforme fluviale fait partie des rares activités autorisées en zone rouge.
- la conception intègre les exigences du PPRI.
- Le projet n'aggrave pas le risque inondation.



**Zonage du PPRT sur le secteur du projet**



**Emprise du terrain superposée au zonage PPRI**

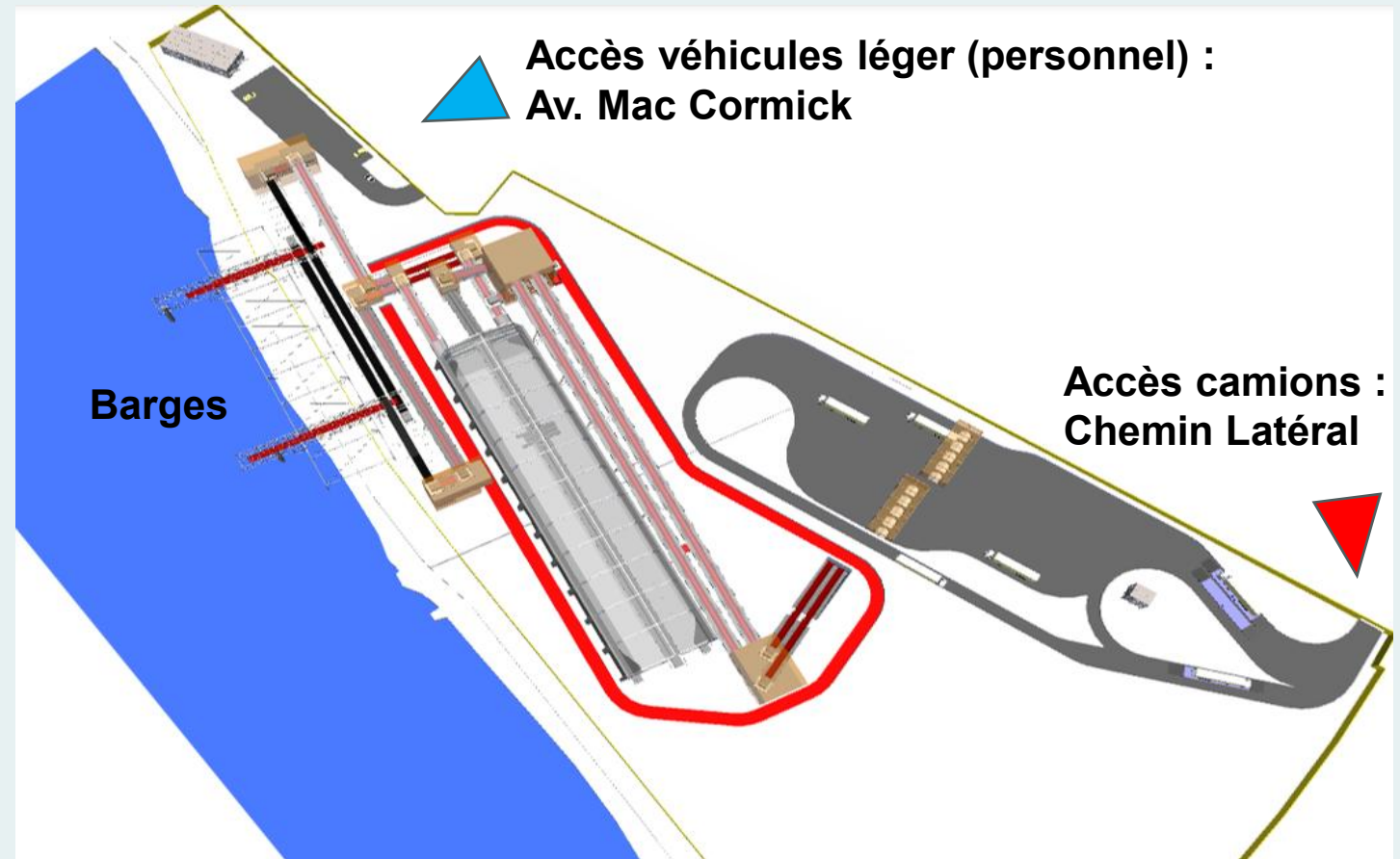
# Les principales composantes de la plateforme fluviale

Plan des aménagements de principe de la plateforme fluviale

## Les installations sont conçues pour :

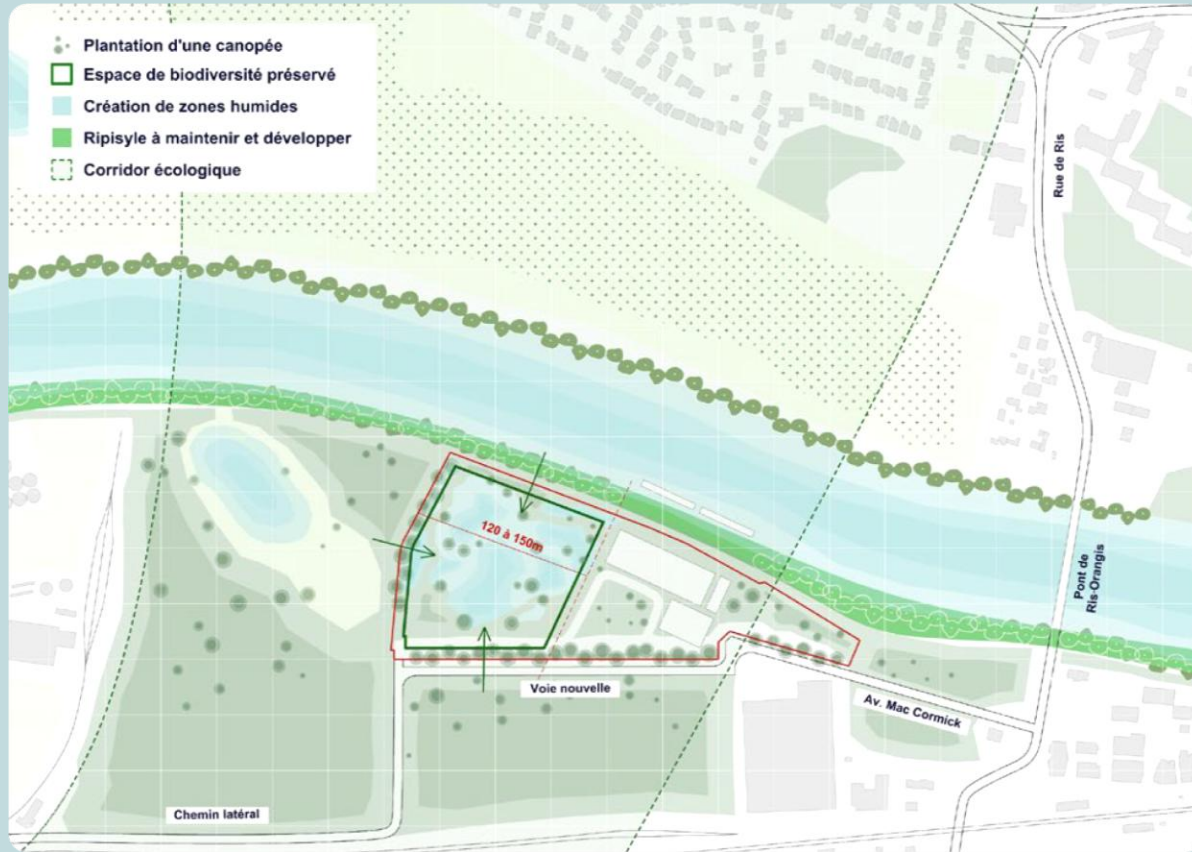
- Réceptionner les combustibles
- Charger au maximum 6 barges par jour
- Permettre le stockage de combustibles le vendredi soir, pour alimenter la chaufferie le samedi par les barges (pas de livraison camion à Ris Orangis le week-end)
- Être capotées depuis les camions jusqu'au chargement des barges

- ✓ Pas de préparation du combustible sur le site
- ✓ Pas de traitement
- ✓ Pas d'ordures ménagères



# L'intégration paysagère et architecturale : les intentions

Renaturation du site d'implantation de la plateforme fluviale : grands principes et premières réflexions



- Un travail mené avec des architectes-paysagistes sur l'intégration des installations en bord de Seine
- Un chemin de halage conservé, réaménagé et sécurisé pour maintenir les usages de promenade
- Renaturation importante de la parcelle
- Travail sur les cheminements doux
- Continuité écologique : des habitats relais pour chaque écosystème, au rythme des saisons

**Vue depuis Ris Orangis**



**Vue depuis Ris Orangis**



# Vue depuis la Seine



# Vue depuis la Seine



Positionnement de la barge

# L'accès des camions à l'approche du site



- **Pas de traversée de Ris Orangis**
- Un passage très limité sur la RN7 dans Grigny dans la zone industrielle de la Plaine Basse
- Un itinéraire utilisant les grands axes routiers : RN104, l'A6 et la D310
- Un accès dédié pour les camions via le Chemin Latéral
- Des itinéraires imposés aux transporteurs et contrôlés , indiqués dans l'arrêté préfectoral.

# Les flux routiers

- Des combustibles acheminés jusqu'à la plateforme par des semi-remorques, avec des chargements couverts pour éviter les envols de poussières
- Des livraisons uniquement en semaine, entre 8h et 20h. Pas de circulation le week-end, les jours fériés ni au mois d'août
- Une mise en service progressive de la plateforme à partir de 2031
- À pleine capacité en 2035, un trafic moyen compris entre 60 et 130 camions par jour selon la période d'activité (hors mois d'août où la plateforme est à l'arrêt)

**Le flux supplémentaire routier généré par l'activité de la plateforme fluviale représente moins de 1 % du trafic de la RN7**

Les carrefours les plus urbains et les plus complexes sur la RN7 ne sont pas impactés par le projet

# Un projet soumis à un dossier d'autorisation environnementale

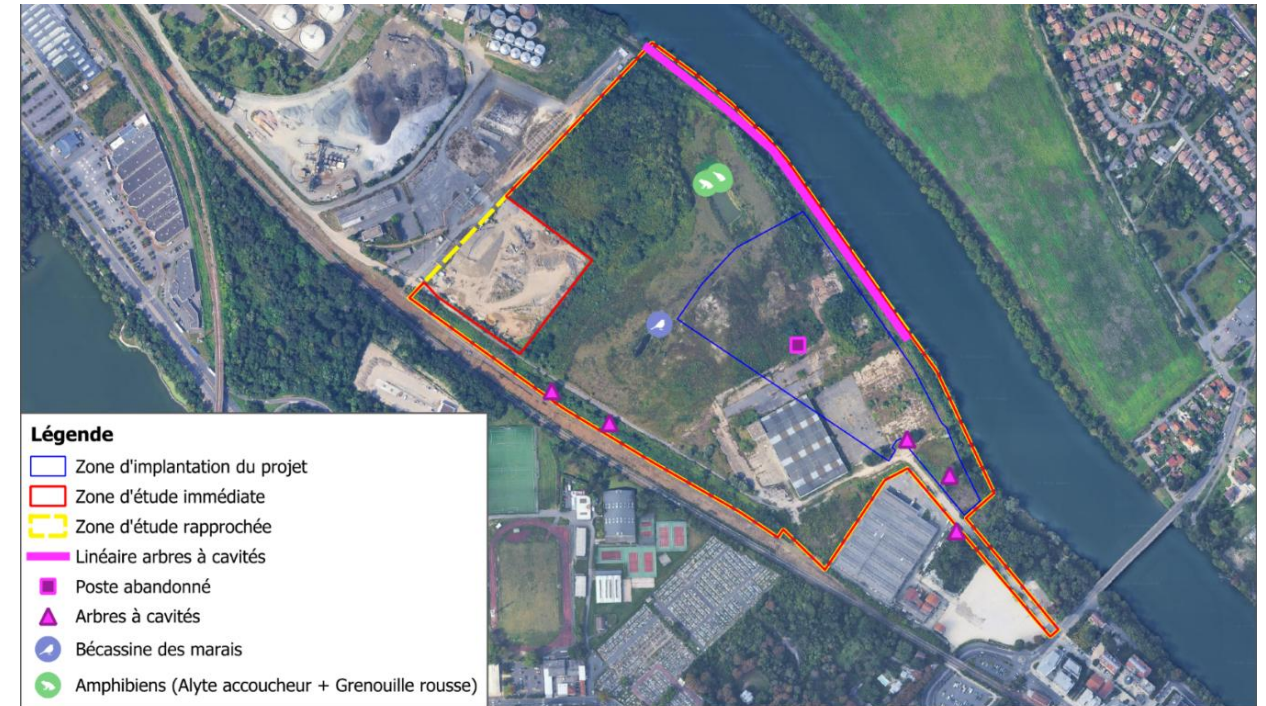
Dossier qui comprend :

## Un état initial et des impacts environnementaux

- Etude acoustique
- Etude hydraulique
- Etude Faune / Flore / Habitats (4 saisons)
- Etude géotechnique
- Bilan Carbone

## Des études en lien avec le fonctionnement de la plateforme fluviale :

- Etude trafic routier
- Etude de danger
- Etude foudre



Identification préliminaire et localisation des enjeux écologiques

# Temps d'échanges



**Des questions sur le projet à Ris Orangis ?**

**3.**

## **Prochains rendez-vous**

# Les prochains temps de rencontres à Ris-Orangis



- **Atelier « Comment intégrer au mieux la future plateforme fluviale dans son environnement ? »  
à Ris-Orangis - Mardi 29 septembre 2026**
- **Atelier « Quels principes d'organisation des flux routiers et fluviaux ? »  
à Ris-Orangis - Jeudi 8 octobre 2026**

# Les prochains temps de rencontres



- **Réunion publique à Alfortville**

Mercredi 30 septembre 2026

- **Réunion publique de clôture à Vitry-sur-Seine**

Mercredi 29 octobre 2026

- **Forum Sante & environnement  
« Quels enjeux sanitaires et  
environnementaux pour le territoire ? »**

Samedi 26 septembre 2026, Vitry-sur-Seine

- **3 ateliers focus thématiques sur inscription :**

- Atelier « Comment intégrer au mieux la future plateforme fluviale dans son environnement ? »  
à Ris-Orangis - Mardi 29 septembre 2026

- Atelier « Quels principes d'organisation des flux routiers et fluviaux ? »  
à Ris-Orangis - Jeudi 8 octobre 2026

- Atelier « Quelles conditions de suivi des études sanitaires et environnementales ? » à  
Vitry-sur-Seine – Jeudi 15 octobre 2026

- **2 webinaires à distance sur inscription :**

- Webinaire - « Thermo-sur-Seine, un maillon au sein du projet global de rénovation du réseau de chaleur » - Mardi 22 septembre 2026
- Webinaire - « CSR et bois B : des solutions pour produire de la chaleur bas carbone ? »  
- Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2026

Pour vous informer sur le projet,  
poser vos questions, donner votre avis  
et vous inscrire aux rencontres :



**[www.thermo-sur-seine-concertation.fr](http://www.thermo-sur-seine-concertation.fr)**

Suivez les actualités du projet et de la  
concertation sur les réseaux sociaux :



Scannez le QR Code  
pour accéder à la  
plateforme participative

